



Communiqué

30 mai 2012

Contrat de liquidité

La société Damartex a signé un contrat de liquidité avec la société Gilbert Dupont, prestataire de services d'investissement.

L'objectif est de favoriser la liquidité des transactions et la régularité des cotations des titres Damartex, admis aux négociations sur le marché Alternext de Nyse-Euronext, et d'éviter les décalages de cours non justifiés par la tendance du marché.

Le contrat sera effectif le 1^{er} juin 2012, pour une durée de 12 mois, et renouvelable par tacite reconduction. Il donnera lieu à l'ouverture d'un compte dédié, crédité, lors de sa constitution, d'une somme de 150 000 € et de l'ensemble des titres Damartex figurant sur l'actuel compte de liquidité¹.

Rappel

Le groupe Damartex est, avec ses huit enseignes, Afibel, Damart, Jours Heureux, Delaby, Maison du Jersey, Damart Sport, Happy D by Damart et Sedagyl, l'un des tout premiers distributeurs européens de vêtements et d'accessoires pour seniors. Ses canaux de distribution sont les catalogues, les sites internet et les magasins, et ses principaux marchés sont la France, la Grande-Bretagne et la Belgique.

Contacts

Damartex : Bruno Defache – Tel : 03 20 11 45 30

Shan : François-Xavier Dupont – Tel : 01 44 50 58 74

Calendrier

Publication du chiffre d'affaires annuel : le 19 juillet 2012 après la clôture de la bourse

www.damartex.com

¹ L'actuel compte de liquidité est géré par la Société Générale. Il totalisait 3 938 actions Damartex le 25 mai 2012.